

COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE SAONE

RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2008

COMPOSITION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de communes comporte 37 communes.

Commune	Population DGF retenue statuts 1/01/2005 Chiffres INSEE 1999
Aubigny en Plaine	333
Auvillars sur Saône	218
Bagnot	125
Bonnencontre	350
Bousselange	68
Broin	325
Chamblanc	522
Charrey sur Saône	260
Chivres	213
Echenon	686
Esbarres	688
Franxault	427
Glanon	185
Grobois les Tichey	42
Jallanges	264
Labergement les Seures	819
Labruyère	173
Lanthes	185
Laperrière sur Saône	326
Lechatelet	180
Losne	1399
Magny les Aubigny	205
Montagny les Seurre	121
Montmain	65
Montot	216
Pagny la Ville	393
Pagny le Château	502
Pouilly sur Saône	601
Saint Jean de Losne	1291
Saint Seine en Bâche	249
Saint Symphorien sur Saône	344
Saint Usage	1030
Samerey	150
Seurre	2743
Tichey	178
Trouhans	644
Trugny	133
Total	16 653

REUNIONS

► Conseils communautaires :

Onze réunions en 2008, les : 9 janvier ; 27 février ; 9 avril ; 21 avril ; 28 Mai ; 24 Juin ; 22 juillet ; 10 septembre ; 8 octobre ; 17 novembre ; 17 décembre

► Bureaux communautaires :

Dix réunions en 2008, les : 7 janvier ; 18 février (bureau et commission finances) ; 14 avril ; 20 mai ; 16 juin ; 15 juillet ; 2 septembre ; 29 septembre ; 6 novembre ; 8 décembre

► Réunion exécutif : 21 janvier

► Réunion avec les conseillers municipaux :

- 23 juin : réunion des conseillers municipaux
- Vendredi 3 octobre : rapport d'activités 2007

► Réunions avec les maires :

- 13 septembre : projet de territoire
- 18 octobre : projet de territoire
- 8 décembre : réunion des Maires sur le thème des mutualisations (travaux sous mandat, mise à disposition de personnel) Pour préparer le budget 2009

LES COMMISSIONS

► Commissions environnement :

Quatre réunions en 2008 les : 13 février ; 4 juin ; 9 septembre ; 3 novembre

► Commissions finances / ressources humaines :

Six réunions en 2008, les : 18 février ; 2 juillet : commission finances / RH ; 25 septembre : commission RH ; 14 octobre : commission finances ; 28 novembre : commission finances ; 15 décembre : commission finances / RH

► Commissions enfance jeunesse :

Quatre réunions en 2008, les : 28 janvier (comité de pilotage) ; 19 mai ; 3 juillet ; 5 novembre ; 10 décembre (comité de pilotage)

► Commission affaires générales, sociales, TIC :

Sept réunions en 2008 les : 24 janvier ; 20 mai ; 5 juin ; 16 juillet (pack nouvel habitant)
4 septembre ; 4 novembre ; 27 novembre : commission TIC (NUMEO)

► Commission sports :

Quatre réunions en 2008, les : 4 février ; 26 mai ; 8 septembre ; 30 juin

► **Commission travaux :**

Cinq réunions en 2008, les : 17 janvier ; 9 juillet ; 10 septembre ; 14 octobre ; 21 novembre

► **Commission travaux et façades :**

Quatre réunions en 2008, les : 25 février ; 10 septembre ; 14 octobre ; 21 novembre

► **Commission économie :**

Deux commissions en 2008, les : 13 mai et 4 décembre 2008

► **Commission tourisme/culture :**

Trois commissions en 2008, les : 15 mai ; 8 juillet ; 13 novembre

► **Commission SPANC :**

Trois réunions d'information en 2008 les : 20 mars ; 30 mai ; 18 septembre

► **CLECT :**

Une réunion en 2008 : 25 juin (désignation du Président)

► **Création d'une commission sécurité**, lors du conseil communautaire du 22 juillet 2008.

La commission ne s'est pas réunie en 2008.

DELEGUES

► Le conseil communautaire compte 106 délégués

Le quorum a été atteint lors de chacune des 11 réunions organisées en 2008.

Le nombre moyen de délégués présents était de 81 (contre 73 en 2007 et 78 en 2006) (avec un minimum de 61 et un maximum de 101 lors du conseil du 9 avril 2008 = à l'issue des scrutins municipaux).

202 délibérations ont été prises durant l'année 2008 (247 en 2007).

ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

► Membre du Pays Beaunois

Cette structure s'inscrit dans le cadre du contrat de Projet Etat-Région.

La Communauté de Communes compte un représentant au conseil d'administration du Pays.

Les délégués communautaires ont approuvé lors du conseil communautaire du 17 novembre 2008 la Convention et le Contrat de Pays 2008-2013.

► Membre du COPIEVAL

► Membre de l'agence de développement du Pays Beaunois

► Membre du SMTP (Syndicat Mixte du Technoport de Pagny)

► Membre de l'association « Légumes et terroir »

- ▶ Charte avec VNF (Voies Navigables de France) : la gare d'eau étant site pilote
- ▶ Membre du SMETOMA : Syndicat Mixte d'Etude de Traitement des Ordures Ménagères et Assimilés de la Zone Dijon et Est de la Côte d'Or", pour le canton de St Jean de Losne (16 communes). La communauté de communes y a élu 2 représentants, en avril 2008 (Mr ZADOINOFF Yvan - titulaire et M. GANEE Jean-François - suppléant).
- ▶ Membre du Syndicat Mixte du Sud-Ouest de la Côte d'Or pour le canton de Seurre (21 communes) La communauté de communes y a élu 6 représentants, en avril 2008 (MM ZADOINOFF - BONNAIRE – GANEE- PERRIN en tant que titulaires et MM. BEZ – CHOSSAT- DINET – GELIN en tant que suppléants).
- ▶ Membre de la CLE de l'Ouche
- ▶ Membre de la Maison de l'Emploi du Beaunois
- ▶ Membre de la Mission Locale Rurale (MM. SOLLER et MOUTRILLE sont les représentants)
- ▶ Membre de EPAVAL (M. SOLLER est le représentant)
- ▶ Membre du Conseil d'Administration du collège de Seurre (M. BONNAIRE est le représentant)
- ▶ Membre du Conseil d'Administration du collège d'Echenon (M. LAGNEAU est le représentant)
- ▶ Membre de la Commission Départementale des Installations Commerciales (M. SOLLER est le représentant)
- ▶ Membre de l'ARREP
- ▶ Membre du Comité d'Organisation de l'Euro Saint Jean 2011 (championnat de canoë kayak en ligne)
- ▶ Rives de Saône est porteur du Pôle d'Excellence Rurale « Tourisme fluvial, cycliste et pédestre autour de la Saône »
- ▶ Adhésion à l'association « Sur les routes de l'abolition de l'esclavage de Mana à Chamblanc »

REVISION STATUTAIRE / TRANSFERT DE CHARGES

- ▶ Aucune révision du pacte statutaire n'a été opérée en 2008.

PERSONNEL► Organigramme

Service	Fonction	Catégorie	Nombre d'agents	Equivalent temps plein
Direction	Direction générale des services	A	1	1
Administration générale	Accueil	Contractuel	1 emploi aidé	0,74
	Secrétariat	C	2	1,8
	Comptabilité	C	3	2
	Comptabilité	A	1	0,75
Enfance jeunesse	Coordination	A	1	1
	Resp structures péri et extra scol	Contractuel	1	Congé maternité
	Animatrice RAM	C	1	1
	Animateurs péri sco	Contractuels	28 contrats	11,5
	Animateurs CLSH	Saisonniers		Saisonniers
	Secrétariat	C	1	1
	Ménage + restau scolaire	Contractuels	3	1
Environnement OM	Chauffeur rippeur	C	2	2
	Chauffeur rippeur	contractuel	1	1
	Chauffeur rippeur	C	1	1
	Chauffeur rippeur	C	1	1
	Chef de service	Contractuel	1	1
	Chargé de mission compostage	Contractuel	A partir du 1 ^{er} juillet	1
Travaux / Tourisme / Dév éco / social	Chargé de mission	B	1	1
Sport	Gardien salle sports	Contrat aidé	1	1
	Gardien salle sports	Contrat aidé	1	0,74
	Animateur kayak	Contractuel	1	1
Espace aquatique Seurre	Maîtres nageurs	Saisonniers		Saisonniers
	Caissières	Saisonniers		Saisonniers
	Agents de vestiaires	Saisonniers		Saisonniers
	Agent d'entretien	Saisonniers		Saisonniers
Port de Seurre	régisseur	C	1	1
	régisseur	Contrat aidé puis statutaire à partir du 16 mai 08	1	0,74
Bateau Avitailleur		Contrats aidés	2 contrats à 26 heures	1,5
Espace mouillé	Chargé de mission	C	1 à 30 heures	0,85
	Agent d'entretien	C	1	1
	Agents d'entretien	Contrats aidés	1 à 26 heures	0,74
Ecole de musique intercommunale	Professeurs	Contractuel	15	4
	Directeurs	CDI	2 puis 1 à partir de juill	1 puis 0,62
Personnels intercommunaux	Divers	C et 1 contrat aidé	5	4,74
TOTAL équivalent temps plein en 2008 (hors saisonniers)				48,1

Le CLAS de Saint Jean de Losne a recours à 3 animateurs (compris dans l'effectif péri scolaire).

► Glissement vieillesse technicité (GVT) :

10 agents ont pris un échelon en 2008.

Le reclassement des agents de catégorie C du 1^{er} juillet 2008 a bénéficié à 15 agents.

► Contrats aidés :

Parmi ses effectifs, la collectivité compte 10 emplois aidés au maximum. Un emploi aidé a été transformé en emploi statutaire et 3 en CDD. Un est parti à l'issue de son contrat et a été remplacé par un autre emploi aidé.

► Salariés intercommunaux :

- Auvillars sur Saône : 10,75 heures hebdomadaires
- Bagnot : 7,5 heures hebdomadaires
- Bonnencontre : 10,75 heures hebdomadaires
- Broin : 8,5 heures hebdomadaires
- Chivres : 6 heures hebdomadaires
- Labruyères : 3,6 heures hebdomadaires
- Lanthès : 5 heures hebdomadaires
- Lanthès : 4 heures hebdomadaires à partir de septembre 2008
- Lechatelet : 8,8 heures hebdomadaires
- Montagny les Seurre : 3 heures hebdomadaires à partir de juin 2008
- Montmain : 8,25 heures hebdomadaires
- Clubs sportifs Losne, Saint Jean de Losne, Saint Usage : 26 heures hebdomadaires

► Arrêts maladie : en 2008, le cumul des arrêts maladie a représenté 1156 jours (dont 3 maternités). Ils se répartissent sur 35 agents différents, l'arrêt le plus long a été de 312 jours consécutifs.

► Accidents du travail : en 2008, 2 accidents pour un total de 76 jours d'arrêt (comptabilisés dans les arrêts maladie).

► Départ de personnel en 2008 :

- Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe a fait valoir ses droits à la retraite : a été remplacé pour les travaux sous mandat et une partie de la mission environnement
- Adjoint technique de 2^{ème} classe a fait valoir ses droits à la retraite : a été remplacé par un agent statutaire, mais pour un temps de travail moindre

► Rupture de contrats en 2008 :

La communauté de communes a rompu deux CDD.

► Recrutements :

- Chauffeur/rippeur (CDD / 15 mars 2008)
- Chargé de mission compostage (CDD / 1^{er} juillet 2008)
- Agent intercommunal au profit de l'ASUJL (CDD / emploi aidé)

► Stagiaires accueillis en 2008 :

- 1 stagiaire (Attaché Territorial) a été accueillie sur le site de Seurre, pendant 3 semaines, au service de la direction générale
- 1 stagiaire Brevet d'Etat au canoë kayak.

► Réunions de chefs de services : en 2008, huit réunions de chefs de service ont été organisées.

► Nouvelle convention d'adhésion au service de médecine professionnelle du Centre de Gestion

► Formations :

- Préparation à concours pour 1 agent (technicien territorial).
- Formation animateurs : 1 formation BAFA et 4 formations BAFD
- Formation au permis poids lourd (C) pour 1 Agent

► Mission ACFI avec le concours du Centre de Gestion : 2 visites ont été organisées au sein des services communautaires : les 21 juillet et 11 septembre 2008

BUDGET 2008

- ▶ Mouvements comptables: 3786 mandats (3539 en 07) et 3368 titres (2791 en 2007)
- ▶ Nombre moyen de feuilles de paye émises / mois : 104
- ▶ Budget 2008: voté le 29 février 2008 (au 31 décembre 2008 présente un excédent global de cloture de 577 646 €)
- ▶ Réalisation des budgets: (1 principal et 18 annexes soit 17 actifs et 2 non actifs CITMS et TONIC supprimés en 09).

	Voté dont décisions modificatives	Réalisé dont reports 07	Taux de réalisation
Dépenses de fonctionnement	10 633 240	9 015 688	84.79 %
Recettes de fonctionnement	11 264 590	10 675 639	94.77 %
Dépenses d'investissement	5 559 033	1 991 0822	35.82 %
Recettes d'investissement	6 120 554	2 223 397	36.33 %

▶ Ligne de Trésorerie : non mobilisée en 2008. Fin du contrat avec le CRCA de Dijon en octobre. Après consultation auprès de 4 organismes bancaires, nouveau contrat avec CREDIT MUTUEL DIJON pour 200 000 € ; durée octobre 2008 à octobre 2009.

Moyenne mensuelle de trésorerie en 2008 = 400 000 € (hormis 300 000 € cote part prêt TPC non utilisée en 2008 et prévu pour travaux).

▶ Passation de prêts : TPC 600 000 € (300 000 € utilisés pour l'acquisition et 300 000 € restants pour travaux) Caisse d'Epargne DIJON, taux à 4.25 %, validité du contrat du 25 juillet 2008 au 25 avril 2028, total par échéance annuellement = 44 685 € capital+ intérêts.

▶ Décisions modificatives : au nombre de 28. Concernent principalement des aménagements comptables plus précisément des mouvements de crédits (débits/crédits d'imputations) puis l'introduction d'une nouvelle variable : les amortissements et contres amortissements (subventions perçues).

▶ Allocations de compensation :

- Perçues par la CC : 19 communes ont versé 76 730 €
- Versées par la CC : 18 communes ont reçu 897 384 €

▶ Investissements:

- Culture musique : acquisitions saxophone vibraphone, flûtes et instruments = 4 307 €
- Social : travaux de réhabilitation de la cantine Dinet à Seurre (alimentation électrique et eau = 3 124 €
- Enfance jeunesse : achat de matériel et de mobilier RAM = 2565 € et ADOS = 2038 €. Réhabilitation ancienne Poste à Pagny le Château en Relais d'Assistantes Maternelles = 128 265 €

- Sport : création parcours éco payeur (signalétique, canoë), étude stade eaux vives, terminaison piste d'athlétisme à Echenon, réhabilitation cosec, grillage+ réseau hydrolique + pompe et moteur piscine de Seurre, défibrillateur Cosec à Echenon pour un total de 197 730 €
- Economie : travaux accès ZAE Seurre = 201 604 €
- Environnement : achat 158 composteurs plastiques, 426 bio seaux de 7 litres, composteurs bois, 2 panneaux déchetteries Laperrière St Usage = 30 143 €, dalles béton abri DMS déchetteries Laperrière St usage = 40 840 €
- Tourisme : portes et WC handicapés Etang Rouge, 2 volets fenêtres maison GAUTEROT, alimentation électrique maison POURLANS = 9888 €
- Espace mouillé : aire camping car, pompe fioul bateau, plaques et arboretum gare eau, = 61 154 €, aménagement berges = 37 193 €
- Port de Seurre : logiciel, adoucisseur, menuiseries, remise à niveau électricité ponton, machine à laver pour un total de 9 863 €
- Communauté de Communes : acquisition bâtiment TPC 300 000 €, 2 volets roulants portes de placard bureaux Echenon, acquisition de 3 ordinateurs.

► Fiscalité:

- TEOM : produit = 1 282 083 €
- Redevances OM = 51 938 €
- Redevances déchets industriels (tickets déchetteries) = 5 416 €
- Compostage = 4 860 €
- T.P.U. (8.31%) taux inchangé par rapport à 2007 pour un montant de 1 120 204 €
- Taxe de séjour = 20 123 €.

► Subventions versées par la CC : 50 associations - organismes, soit 145 538 € versements tous budgets confondus (compétences : sociale, culture, économie, tourisme, sports, communauté de communes).

► Fonds et Subventions perçus par la CC :

Etat DGF : 674 780 € (fonctionnement article 7411 PRINCIPAL)

Remboursement salaires art 6419 (CNASEA, CNP, CPAM, contrats aidés...) : 96 871 € (dont 1 congé maternité et 1 contrat aidé terminé en juin compétence sport))

Remboursement salaires intercommunaux par les communes : 91 939 € (6 agents + article 7474)

Remboursement travaux sous mandat par les communes : salle communale Chamblanc = 114 237 €, Mairie Chamblanc 134 142 €, Voirie 07 communes diverses = 113 868 €, voirie 03 fctva communes diverses = 24 472 €, voirie 05 fctva communes diverses = 26 663 €, Eglise Lechatelet = 18 855 €, salle Trugny = 16 212 €, groupe scolaire St Jean de Losrø = 64 231 €, SIVOS Pagny le Château = 4 985 €.

Etat FCTVA : 129 041 € (Investissement tous budgets confondus)

Compensation pertes bases de TP : 19 326 € (article 74833)

Attribution FNTP : 378 076 € (art 74831)

Centimes : 1 120 204 € (article 7311)

Subventions Etat, Région, Département, autres :

Economie = 47 500 € Conseil Général ZAE

Sport : subvention FSIC école de Kayak : 4342 €, parcours éco payeur = 15 750 €, étude faisabilité sols stade au vive = 5 840 €

Espace mouillé Berges : 34 067 € DDR, Région, FNADT

Enfance jeunesse CAF contrats : éducatif local + enfance + RAM : 427 701 € + jeunesse et sports ados = 7 468 € + Conseil Général Ram = 4 677 € et CLAS = 3 000 €

Orex : 39 494 € Région, Département.

► Participation des usagers :

- piscine : 51 197 €
- jeunesse : 144 249 €
- musique : 64 619 €
- bateau avitailleur (carburant) : 341 449 €
- portage repas : 150 649 € (portage sur les 2 cantons)
- capitainerie (port de Seurre) : 57 413 HT €

► Régies de recettes :

Secteur enfance jeunesse (péri scolaire et CLSH)

Secteur espace mouillé (bateau avitailleur)

Secteur environnement (déchetteries)

Secteur Port de Seurre (capitainerie douches + emplacements bateaux)

Secteur Sport (entrées piscine de Seurre)

Secteur Communauté (service général : petits achats)

► Création (avril 08) régies de recettes aire service camping cars à Saint Jean de Losne (automate)

► Création (conseil 29 février 08) d'une régie d'avance

► Lancement d'un audit interne des finances des différents services

► Le Débat d'Orientation Budgétaire relatif au budget 2009 a eu lieu lors du conseil communautaire du 17 décembre 2008

MARCHES PUBLICS

La collectivité est adhérente de la plateforme régionale dédiée aux marchés publics (GIP e- bourgogne)

► adoption d'un règlement intérieur « mise en concurrence » le 22/07/2008

► travaux berges de Saône : désignation d'un maître d'œuvre pour le lancement et le suivi des travaux (2^{ème} tranche – phases 1-5 et 6)

validation de la phase projet proposé par le maître d'oeuvre

► implantation d'une station carburant terrestre : - réalisation d'une notice d'incidence au titre de Natura 2000 et réalisation d'une étude géotechnique au droit d'implantation des pieux ainsi qu'à terre
- désignation du maître d'œuvre
- lancement du marché de travaux

► création d'un atelier relais au profit de la société CROWN BLUE LINE : validation du cahier des charges de maîtrise d'oeuvre

► création d'une aire de camping cars à Saint Jean de Losne

SERVICE ORDURES MENAGERES - ENVIRONNEMENT

→ Service O.M.

Pour plus de détails, se reporter au rapport annuel 2008 sur le service OM

On peut retenir les actions suivantes :

- renouvellement du marché de collecte des ordures ménagères sur la zone de service de Seurre
- mise en place de la collecte sélective des D3E sur les 4 déchèteries communautaires à partir du 15 octobre 2008
- mise en place de la démarche de compostage individuelle : enquête auprès des habitants + test dans 10 foyers + recrutement d'un agent + distribution de composteurs individuels
- construction de 2 locaux de stockage des DMS sur les déchèteries de Laperrière sur Saône et Saint Usage
- adhésion à la charte régionale pour l'amélioration de l'accueil en déchèterie des déchets des entreprises artisanales et des professionnels du bâtiment de Bourgogne

SERVICE TOURISME

► Offices de Tourisme de Seurre et St Jean de Losne

-Poursuite du soutien financier aux 2 Offices: 15 500 € versés à chacun dont 7 500 € prélevés pour chaun sur la taxe de séjour.

-Prise en charge des frais de fonctionnement des 2 sites internet pour 698 € TTC/an (contrat avec la société JURACOM)

www.saintjeandelosne.com

www.tourisme-seurre.com

► Taxe de séjour

Montant de la taxe totale perçue en 2008 : 20 123,54 €

► Etang Rouge

-aménagement futurs : à la demande de la Communauté de Communes, une pré-visite de la commission de sécurité a eu lieu le 14 août 2008.

Plusieurs bâtiments ont été visités : la grange Waryn de Trouhans, la maison de Purlans et le café.

Les obligations ont été rappelées, sachant que lorsque la Communauté de Communes engagera des aménagements dans l'un ou l'autre de ces bâtiments, il faudra qu'elle les fasse valider par la commission (étude en réunion sur dossier).

-avenir du site : plusieurs réunions dont l'une co-animée avec S. Fabier du Pays Beaunois, ont eu lieu avec les associations présentes sur le site (Etang Rouge et Croqueurs de Pommes), les représentants de la commune de Seurre et des 2 offices de tourisme pour mettre en commun des idées de développement et d'animation de l'Etang Rouge.

Ont ainsi émergé différentes pistes qui seront à affiner pour déterminer un projet cohérent.

-Les 2 associations ont organisé en 2008 plusieurs manifestations : troc-brocs et Saveurs d'Automne pour l'association "Etang Rouge", journée de taille ou greffe, Fête de la Pomme pour l'association "Les Croqueurs de Pommes du Val de Saône".

-La Communauté de Communes a organisé avec les associations des visites pour plusieurs groupes, ainsi qu'une journée découverte pour l'école primaire de Labergement-lès-Seurre.

Malheureusement, d'autres groupes qui sollicitaient une journée découverte (confection de tartes, ateliers torchis, briques....) ont du être refusés faute de bénévoles suffisants.

Date	Nature activité	Nom	Nombre personnes	Intervenants
26/06/2008	Visite	Groupe de personnes âgées de Chevigny St Sauveur	14	Association Etang Rouge
24/06/2008	Journée découverte	Ecole primaire Labergement lès Seurre	1 classe	Associations Etang Rouge et Croqueurs de Pommes
01/07/2008	Visite	Maison de retraite Nuits St Georges	14	Association Etang Rouge
10/07/2008	Visite	ASCO	11	Association Etang Rouge
18/09/2008	Visite	Foyer de personnes âgées de Dijon	12	Association Etang Rouge
26/09/2008	Visite	Groupe Papillons Blancs Seurre	16	Association Etang Rouge
16/10/2008	Visite	Collège Dinot avec correspondants allemands	21	Association Etang Rouge
ETE 2008	Visites des jeudis après-midi	Divers visiteurs		Association Etang Rouge

Les recettes de ces visites et activités s'élèvent à 369,50 €, dont 179,50 € ont été reversés aux associations pour leur participation.



Exposition de l'école de Labergement-lès-Seurre le 26 juin 2008, sur le thème de la métamorphose des éléments et des matériaux. Une inauguration en présence de nombreux parents, enfants, enseignants, associations du site et élus locaux a clôturé cette manifestation.

-Lycée de Chamblanc : une classe de 4^e est venue une journée par semaine au printemps pour remettre en état les plantations à proximité du petit café, nettoyer et désherber les abords.

-Les agents de la Communauté de Communes ont assuré l'entretien régulier de l'ensemble du site : tonte, taille, désherbage.....

-Produit de la location de la maison située à l'entrée du site: 5 352 € y compris les charges

-Produit de la location du terrain à M. Martynciow, maraîcher bio : 60 € pour l'année

-Produit de la location à compter du 15 septembre 2008 du terrain destiné aux chevaux de M. Tardevet : 43,75 €.

► Sentiers pédestres

Dans l'optique d'une inscription des chemins de randonnée au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), des réunions ont été organisées avec les correspondants des communes, baliseurs, et office de tourisme pour :

- d'une part mettre à jour le dossier administratif sur le canton de SEURRE où 7 itinéraires sont déjà existants et balisés
- d'autre part sélectionner des itinéraires potentiels (2 ou 3) sur le canton de St Jean de Losne

De nouveaux baliseurs ont été recrutés à cette occasion.

► Projet de circuits de découverte du patrimoine à SEURRE

Suite aux conclusions de l'étude menée par le Pays Beaunois pour la réalisation d'une station de tourisme fluvial sur notre territoire, un projet avec demande de financement a été déposé auprès de la DRT (Délégation Régionale au Tourisme), portant sur la création de 2 circuits de découverte du patrimoine à Seurre : l'un au centre ville reliant les différents édifices historiques, l'autre sur l'Etang Rouge, les 2 étant reliés entre eux.

Le projet est estimé en toute 1^{ère} approche à 50 900 € HT, subventionnés à 80 % du coût HT par l'Etat et le Conseil Général.

► Offices de tourisme

Une réflexion a été engagée sur la nécessaire évolution des 2 offices de tourisme, vers une seule structure pour l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

Après rencontre avec les Maires des 2 communes sièges d'un OT, après échange lors d'un CA de chaque office de tourisme, le VP a saisi la commission de ce dossier. Une 1^{ère} réunion en présence des représentants des 2 offices et des communes de Seurre et St Jean de Losne a eu lieu le 1^{er} décembre 2008.

Mme VANNET de l'UDOTSI a rappelé à cette occasion la réglementation applicable en la matière.

Les différentes étapes menant à la création d'une seule structure ont été fixées :

1 - état des lieux janvier, février 2009

2 - Création de l'Office de Tourisme Intercommunal

Elaboration des statuts et de la convention

3 - Dissolution des 2 offices actuels

L'organisation nouvelle intercommunale serait opérationnelle pour 2010.

► Salon fluvial Pâques Boat :

Le salon s'est déroulé du 18 au 20 avril 2008.

Mise à disposition du personnel CCI Beaune et Rives de Saône

Dépenses prévisionnelles	194 500.00 € H.T		
Dépenses réelles	168 065.00 € H.T		
Recettes attendues	97 542.00 €	dont Rives de Saône	12 542.00 €
		CRB	70 000.00 €
		CG21	15 000.00 €
Recettes encaissées	97 571.00 €	dont Rives de Saône	12 571.00 €
		CRB	70 000.00 €
		CG21	15 000.00 €
+			
Entrées TTC	14 920.00 €		
Inscriptions H.T	41 600.00 €		
Diners gala H.T	5 750.00 €		
Crédit Agricole TTC	1 500.00 €		
Voies Navigables de France	5 194.00 €		
Total recettes	166 535.00 €		

Déficit constaté :	- 1 530.00 €
--------------------	--------------

PORT DE PLAISANCE DE SEURRE

Un rapport spécifique est rédigé chaque année et adressé à VNF. Le rapport complet est disponible au siège de la communauté de communes.

En voici un extrait :

- ▶ Les dépenses réellement afférentes à l'exercice 2008 (12 mois) sont de 113 493 €.
- ▶ Les recettes 2008 (sur 12 mois) Halte fluviale + ponton d'accueil + autres services (douches, machine à laver...) : 57 413,52 € HT
- ▶ Taux de remplissage port (bassin de la raie Mignot)
 - Capacité théorique : 54 places x 365 jours soit 19 710 nuitées
 - Nuitées effectives : 14 144 pour le port (à comparer à 14 850 en 2007)
 - Taux de remplissage port : 71,8 % (à comparer à 75 % en 2007)
- ▶ Taux de remplissage halte fluviale
 - Capacité théorique : (14 + 6 places) x 365 jours soit 7 300 nuitées
 - Nuitées effectives : 1 482 nuitées (à comparer à 1 651 en 2007)
 - Taux de remplissage port : 20,3 % (à comparer à 22,6 % en 2007)
- ▶ Une liste d'attente a été mise en place au cours de l'été 2008 car la demande est supérieure à la disponibilité de places. Cette liste comportait 30 demandes pour des embarcations de longueur variable. Par ailleurs, on constate que les rotations ne sont pas fréquentes. Les contrats sont renouvelés d'une année à l'autre.

SERVICE ESPACE MOUILLE

⇒ Matériel et divers

- remplacement bornes d'éclairage à la gare d'eau de SAINT USAGE (suite à vandalisme)	1 130.00 € H.T
- remplacement 17 plaques pour l'arboretum de SAINT USAGE (suite à vandalisme)	1 611.25 € H.T
- achat panneau de signalisation pour les berges de Saône	1 027.22 € H.T
- Installation d'une nouvelle pompe fioul sur le bateau avitailleur	8 687.00 € H.T
- Achat d'un échafaudage pour les services techniques	954.00 € H.T
- acquisition de barrages gonflables pour la protection du ponton installé face au camping de ST JEAN DE LOSNE	1 340.00 € H.T

⇒ **Travaux**

❖ **Aménagements des berges de Saône à ST USAGE**

1- Création d'un bassin de rétention

La Communauté de Communes a décidé en 2006 la construction d'une aire de stationnement et de retournement en bordure de la Saône à Saint Usage afin de satisfaire les besoins des utilisateurs de petites embarcations.

L'entreprise NOIROT a été retenue en séance du 27/02/2007 pour la partie voirie dont le montant du marché s'élève à 49 783.50 € H.T

Les travaux se situant sur la Communes de Saint Usage **dans un site Natura 2000**, la Communauté de Communes s'est vue contrainte de déposer un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau auprès du Ministère de l'Ecologie.

Durant l'instruction du dossier, les travaux ont dus être interrompus. Le 23 janvier 2008, l'autorisation d'engager les travaux a été donnée, sous réserve de réaliser dans le même temps un bassin de rétention.

La création de ce bassin impliquant des travaux supplémentaires pour un montant H.T de 2 413.77 €, le marché de travaux s'élève à présent à 52 19727 € H.T:

Montant initial H.T du marché	49 783.50 €
Phase 1-	22 123.27 €
⇒ travaux de terrassement généraux pour stationnement (réalisation 05/2007)	
Phase 2	26 110.00 €
⇒ travaux de finition du stationnement (réalisation 06/2008)	
Phase 3	3 964.00 €
⇒ travaux supplémentaires pour bassin de rétention (réalisation 06/2008)	
TOTAL H.T	52 197.27 €
Montant H.T des travaux supplémentaires	<u>+ 2 413.77 €</u>

2- Lancement de la 2^{ème} tranche de travaux (phases 1-5 et 6)

a) désignation du maître d'œuvre

En vue de répondre à la demande d'accueil pour le tourisme fluvial et pour des activités liées à l'eau (kayak notamment), la Communauté de Communes Rives de Saône a engagé un programme d'aménagements sur la rive droite de la Saône dans la partie comprise entre le camping (territoire de Saint Usage) et la Place Molière (territoire de Saint Jean de Losne) dont ceux décrits ci-dessous restent à réaliser.

Il est à noter que le terrain sur lequel seront réalisés les travaux est situé sur la commune de Saint Usage dans un site Natura 2000, en zone PPRI ; en conséquence, les travaux devront être réalisés en accord avec les prescriptions réglementaires.

Par délibération en date du 15/10/2007, les délégués communautaires ont accepté le lancement d'une consultation auprès de bureaux d'études pour une mission de maîtrise d'œuvre. (phases 1-5 et 6).

4 bureaux d'études ont donc été consultés et ont remis une offre

En rapprochant les différents éléments, les délégués communautaires ont décidé de retenir l'offre du bureau d'études SOGREAH (21 000 DIJON) pour un montant H.T de 45 000 €. (5.47% du montant H.T de travaux arrêtés à la phase PROJET)

b) validation de la phase avant-projet

Les aménagements projetés se décomposent en 3 volets :

1-La réhabilitation et l'aménagement du quai entre la place Molière et le slipway pour permettre l'accueil de péniches de 30 et 38 mètres de longueur. Les opérations envisagées consistent à : reprendre le quai, aujourd'hui en très mauvais état, sur 110 ml, aménager une promenade sur le quai réhabilité, qui sera à la fois fréquenté par les passagers des bateaux, mais aussi par les riverains via deux accès : l'un depuis la Place Molière et l'autre depuis la route passant devant les bâtiments CBV. Il s'agira également d'implanter des ducs d'albe (a priori 5), en tenant compte impérativement dans le choix de leur implantation, des scénarios évoqués ci-dessus (accueil de péniches de 30 et 38 mètres ou de 2 fois 30 mètres).

2-Sur le secteur situé en amont du camping de St Usage, (long de 230 ml environ) sont envisagés des opérations visant à : faciliter le débarquement et l'embarquement des plaisanciers, restaurer le chemin enherbé qui longe la Saône en amont du camping au droit d'une allée de peupliers, et conforter la berge, qui est érodée sur la quasi-totalité du linéaire (batillage causé par le passage des bateaux et grandement accentué par l'effet du vent),

3-Sur le secteur situé entre le slipway et l'aire de retournement, (long de 110 ml environ) sont envisagés des opérations visant à : réaliser un traitement complet de la végétation, avec débroussaillage, et retrait des ronces, et suivi d'une coupe sélective d'arbres et d'arbustes, retirer l'ensemble des déchets inertes et végétaux, y compris en pied de berge (en conservant néanmoins les embâcles n'occasionnant pas de désordres hydrauliques et créant des zones d'abris pour la faune piscicole) ; recréer un chemin en haut de berge, et enherber le talus de berge afin de rendre le site propre, et enfin aménager deux à trois postes de pêches sur 40 ml (côté aire de retournement),

Montants arrêtés en phase avant-projet (validation par la commission travaux du 14/10/2008)

692 018.00 € H.T pour la partie génie civil

24 140.00 € H.T pour le traitement de la végétation de la berme située en bas du quai

56 730.00 € H.T pour la restauration du chemin d'accès et création de 3 postes de pêche le long de la Saône

111 780.00 € H.T pour la restauration des berges sur 230 ml

TOTAL prévisionnel : 884 668.00 € H.T

Pour mémoire : taux de rémunération de maîtrise d'œuvre : 5.47% (non inclus dans le montant des travaux). Pour info: honoraires définitifs calculés sur la base du montant des travaux au stade PRO

Il est à noter que ce projet est subventionné à hauteur de 80 % du montant HT.

Les travaux seront réalisés en 2009, à l'issue d'une procédure adaptée.

❖ Implantation d'une station carburant à terre en remplacement du bateau avitailleur

1/ désignation du maître d'œuvre

Le Port de Saint Jean de Losne, c'est :

➤ **1 point fort**, car il se révèle un site exceptionnel à plusieurs niveaux :

- Il est le deuxième port fluvial de France.

- Situé à la confluence du Canal de Bourgogne et de la Saône, il est idéalement implanté

- Une forte activité s'est développée au fil des décennies autour de la gare d'eau : base de location, réparation navale, négoce.

- Un bateau avitailleur pour assurer aux plaisanciers, aux professionnels et aux particuliers le ravitaillement en carburant sur la grande Saône entre Chalon (71) et Gray (70), depuis 2000.

➤ **1 point faible:**

Lancement d'une opération réglementaire de mise à sec du bateau avitailleur sis Quai Lafayette à Saint Jean de Losne pour expertise et éventuellement réparations (d'ici à début 2009), paralysant le service à plus ou moins long terme.

D'autre part, impossibilité de commercialiser du carburant super

Démarche entreprise : au vu des coûts prévisionnels attendus sans compter les réparations qui peuvent s'avérer importantes, le conseil communautaire avait décidé, dans sa séance du **28/11/2007** d'envisager l'alternative consistant à implanter des cuves à terre.

Une étude de sol a été réalisée en février 2008 par le cabinet HYDROGEO afin d'envisager les différentes possibilités de fondation pour les cuves, mais également pour la capitainerie dont l'implantation est prévue dans le même périmètre.

L'étude de sol ayant conclu à la possibilité d'implanter des cuves à terre, des travaux d'aménagement devraient démarrer au cours du 1^{er} trimestre 2009.

Préalablement au lancement de ces travaux, la Communauté de Communes a eu recours à un bureau d'ingénierie spécialisé et capable de mener les études techniques et règlementaires suivantes :

Dimensionner les infrastructures d'accostage, les cuves de stockage (Mise en œuvre d'un ponton spécifique)

Définir un cahier des charges pour la consultation des entreprises.

Etablir le dossier de déclaration en vue de son instruction par les services concernés (Installation classées ICPE nécessitant une instruction par la Préfecture)

3 bureaux d'études ont été consultés pour assurer cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

C'est le bureau d'études **FR Environnement** situé à Douarnenez qui a été retenu pour effectuer cette mission. Le coût de sa prestation s'élève à 16 850.00 H.T+2 760.00 € H.T pour le dossier de déclaration Etablissements classés, soit un total de **19 610.00 € H.T**

2/ contenu du projet d'aménagement présenté par le maître d'œuvre et validé le 21/11/2008 par la commission travaux

Travaux à réaliser

- Retrait de la péniche Freycinet et inertage des cuves carburant ;
- Enlèvement et évacuation du ponton existant, pieux inclus ainsi que de la passerelle,
- Fourniture et mise en place du nouveau ponton carburant de 24 ml
- Implantation des cuves de stockage de carburant (un compartiment de 20 m3 pour le gazole, un compartiment de 20 m3 pour le gazole détaxé, un compartiment de 10 m3 pour le SP 95), de l'aire de dépotage ainsi que d'un kiosque

DETAIL DU COUT PREVISIONNEL DES AMENAGEMENTS

MONTANT TOTAL ATTENDU EN € H.T	
<u>Date</u>	Travaux dont ;
	Lot n°1 : Mise en place des Pieux de guidage ;
	Lot n°2 : Mise en place des Pontons ;
	Lot n°3 : Mise en place des équipements relatifs au carburant
	Lot n°4 : Mise en place d'une pompe de récupération des eaux usées embarquées et de mâts d'éclairage
	Lot n°5 : Mise en place des réseaux d'évacuation et d'alimentation, réaménagement de la voirie et génie civil
	406 210.00 € H.T
	Missions d'ingénierie
	27 664.00 €
	Missions complémentaires
	37 000.00 €
	Imprévus
	29 000.00 €
	TOTAL H.T
	499 874.00 €
	TVA 19.6%
	97 976.00 €
	TOTAL T.T.C
	597 850.00 €

prévisionnelle de début des travaux : Avril 2009.

⇒ Bateau avitailleur

Quantités vendues	Recettes encaissées	345 752 € H.T
- fioul : 154 726 litres		
- gazole : 187 725 litres	Dépenses achat carburant	322 140 € H.T

Modification apportée à la régie du bateau et création de tarifs :

Dans le cadre de la régie du bateau avitailleur, les délégués communautaires ont accepté que la Communauté de Communes RIVES DE SAONE vende des badges relatifs à la distribution d'eau aux professionnels de la voie d'eau.

Les délégués ont fixé le tarif suivant :

- 1 badge de 50 unités (environ 15 m ³)	22.50 € T.T.C
- 1 badge de 100 unités (environ 30 m ³)	45.00 € T.T.C
- Vente du badge	10.00 € T.T.C

SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

► Technoport Pagny

Depuis le 23 juin 2008, la SAS Pagny Terminal assure l'exploitation et la gestion de la plate-forme multimodale de Pagny.

► Zone d'activités « Le Terreau de Lée » à SEURRE

-Les travaux d'aménagement de l'accès à la ZAE ont été effectués en septembre 2008 par l'entreprise NOIROT, sous maîtrise d'œuvre de la DDE.

Coût total de l'opération (Travaux + maîtrise d'œuvre) : 167 891,56 € HT (200 798,30 € TTC) dont 29 000 € HT (34 684 € TTC) sont pris en charge pale Conseil Général (bande de roulement).

-Les travaux d'extension du réseau d'électricité et d'éclairage public ont été réalisés, pour un coût total estimé de 56 000 € HT (66 976 € TTC).

-en recettes : 4 terrains ont été vendus : BASC-Lonjaret (maçon), De Haese (plâtrier), SCI les Bons Feuvres (B. GUYOT Renault), RJA (R. JOLY Renault), pour un montant total de 105 951,95 €.

► **Futures zones d'activités**

Un recensement des zones d'activités potentielles sur le territoire de la Communauté de Communes é été effectué à partir des PLU ou cartes communales, en collaboration avec la CCI de Beaune.

Les zones en question ne sont actuellement pas aménagées, et leur foncier est privé pour la plupart. Il s'agira dans un second temps de définir des priorités en fonction des atouts et contraintes, et notamment des coûts estimés d'aménagement.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

PETITE ENFANCE (0 à 5 ans)

Relais assistantes maternelles parents

L'installation au 4 rue de la poste en mars 2008, a permis de fidéliser les adultes et les enfants qui venaient déjà au Relais Assistantes Maternelles Parents lors des permanences itinérantes.

Cela a également augmenté la fréquentation des différentes activités proposées par le Relais à Pagny le Château grâce à la fois à un bon repérage de la structure par le public et à une meilleure qualité d'accueil. Les parents et les assistantes maternelles disent beaucoup apprécier l'aménagement et le confort des nouveaux locaux.

Nombre d'assistantes maternelles agréées : 206

- 107 : Canton de Seurre
- 99 : Canton de Saint Jean de Losne

Nombre de places d'accueil chez les assistantes maternelles pour l'ensemble du territoire : 535

Actions collectives :

- 1777 participations dont 800 pour les adultes et 977 pour les enfants
- Participations aux animations / 1600 sur 126 séances
- Participations aux soirées à thèmes /51 sur 3 séances
- Participations à la fête de Noël /126 dont 81 enfants et 45 adultes

Actions individuelles :

- 795 dont 135 accueils et 660 contacts téléphoniques
- 1200 courriers et courriels

Motifs des demandes des parents

- recherches d'assistantes maternelles : 128
- renseignements administratifs : 132
- renseignements sur les actions collectives : 36
- demande de médiation : 7

Motif des demandes des assistantes maternelles

- informent de leurs disponibilités : 285
- renseignements administratifs : 179
- renseignements sur les actions collectives : 23

► **HALTE GARDERIE**

L'ADMR gère la Halte Garderie « la Frimousse » pour des accueils d'enfants de 0 à 5 ans sur toute l'année du lundi au vendredi soit 227 jours d'ouverture

Moyenne enfants par heure : 12.5 enfants

ACCUEILS PERISCOLAIRES ET DE LOISIRS (3 à 14 ans)

► **ACCUEILS PERISCOLAIRES** : Cohabitation de 2 modes de gestion :

- **GESTION DIRECTE** assurée par la communauté de communes

La fréquentation des accueils périscolaires de la Communauté de Communes est en augmentation constante par rapport aux années antérieures.

Les accueils périscolaires offrent un mode de garde éducatif accessible à tous les enfants qui fréquentent les écoles du territoire, privilégiant les familles dont les deux parents travaillent.

Les enfants peuvent être accueillis sur trois plages horaires dans la journée :

- Entre 7h30 et l'heure de rentrée en classe ou le départ des ramassages scolaires
- Pendant la pause méridienne en fonction des horaires des écoles et des ramassages scolaires
- Jusqu'à 18h30, après la sortie des classes ou l'arrivée des bus du ramassage scolaire

les sites d'accueil : 8 sites d'accueils périscolaires ont fonctionné sur la période de janvier à juin A la rentrée 2008/2009, l'association « La régalaide » ayant cessé son activité, le site de Pouilly sur Saône a été repris en gestion directe.

Les centres de loisirs sont implantés pour assuré l'accueil des enfants de chacun des groupes scolaires ou regroupements scolaires du territoire

La restauration

C'est à la pause méridienne que les enfants accueillis sont les plus nombreux.

Certains restaurants scolaires ont lieu sur place pour les sites de Pagny le Château, Franxault, Trouhans, Pouilly sur Saône et St Seine avec des repas en liaison froide

Pour Losne et St Jean de Losne, les enfants sont accueillis à la Maison de retraite de St Jean de Losne

Pour Seurre, les enfants sont accueillis au Collège Dinet, pour les plus grands et à l'hôpital local pour les plus jeunes

Pour St Usage, les enfants sont accueillis au collège des hautes pailles d'Echenon

Des actions éducatives ont été mises en place avant, pendant et après les temps de restauration: repas à thème, participation à la semaine du goût, travail sur l'hygiène et l'autonomie, animations ludiques et génératrices de développement de l'enfant.

Le personnel d'encadrement : Chaque site d'accueil périscolaire est géré par une équipe composée d'un directeur et d'animateurs à raison d'un animateur pour 10 enfants de - de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de + de 6 ans

La tarification

Jusqu'à fin mars une tarification à la demi-heure et au repas était pratiquée.

A partir du mois d'avril, la tarification est devenue forfaitaire. Les familles inscrivent leurs enfants à l'année sur l'un ou plusieurs des trois plages horaires journalières : matin, midi, soir, et règlent forfaitairement chaque mois 1/10^e de leur facture.

Ce nouveau système a permis de répartir équitablement le coût du service sur l'ensemble des familles qui l'utilisent, faisant ainsi baisser les factures des familles dont les enfants fréquentent ce service régulièrement.

Le projet éducatif communautaire

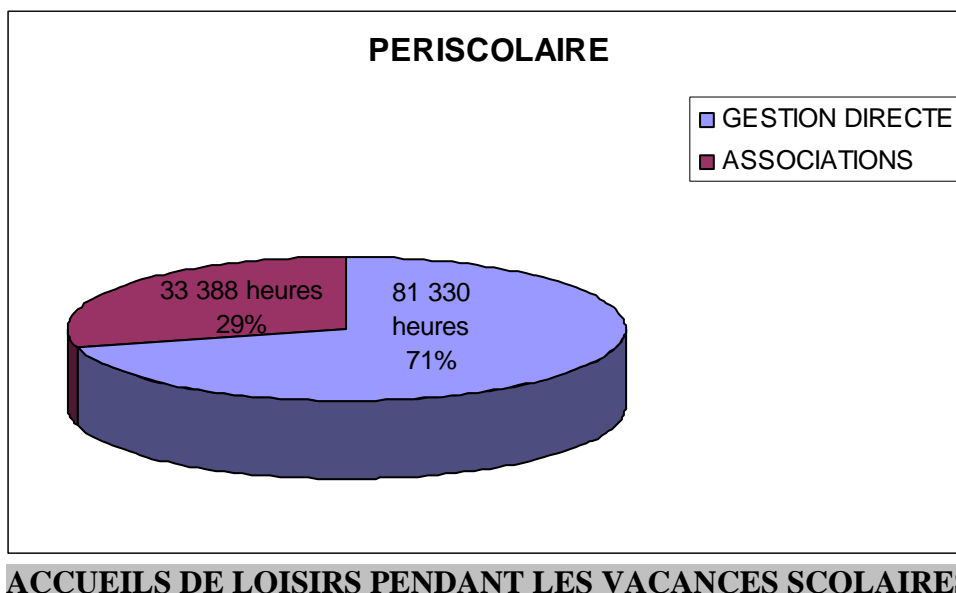
Chaque directeur de centre doit produire un projet pédagogique propre au centre de loisirs qu'il encadre tenant compte des caractéristiques et des besoins de la population accueillie et respectant les objectifs éducatifs mentionnés dans le projet éducatif communautaire.

• GESTION ASSOCIATIVE

Quatre sites périscolaires ont fonctionné en 2008 par le biais d'associations familiales locales :

1. « Les Tournesols » : sur la commune de Labergement-les-Seurre
L'accueil et la restauration se déroulent dans des locaux de la salle des fêtes
2. « la Régalade » pour le Regroupement Pédagogique de Pouilly-sur-Saône, incluant les communes d'Auvillars, Glanon, Montmain
L'accueil et la restauration se déroulent à la salle des fêtes de Pouilly-sur-Saône.
L'activité de cette association a été reprise en gestion directe à la rentrée 2008/2009
3. « Les 3B » sur le Regroupement Pédagogique de Bonnencontre, Bagnot et Broin
L'accueil se déroule à la salle des fêtes de Bonnencontre et la restauration au restaurant de Bonnencontre.
4. « Les loups affamés » sur le SIVOS d'Esbarres, Charrey-sur-Saône et Magny-les-Aubigny
L'accueil se déroule à la salle de motricité de l'école maternelle d'Esbarres et la restauration au restaurant de Bonnencontre

	PERISCOLAIRE En heures enfants	
	Matins et Soirs	Pauses méridiennes
REGIE DIRECTE	28313	53017
LA REGALADE	1637	4616
LES TOURNESOLS	2566	5269
LES 3 B	3649	8183
LES LOUPS AFFAMES	2425	5043
TOTAUX	38590 heures	76128 heures



A chaque période de vacances, une plaquette d'information est diffusée aux familles pour présenter les différents sites ouverts, proposés par la communauté de communes en gestion directe ou par des associations

- **GESTION DIRECTE** assurée par la communauté de communes

Le centre de loisirs est ouvert à chaque période de vacances sauf la dernière semaine d'août et à l'occasion des vacances de Noël.

L'accueil se déroule à la salle polyvalente et multi usage de St Jean de Losne.

Pendant les vacances d'été, et au vu du grand nombre d'enfants accueillis, ceux d'âges maternels utilisent les locaux de l'école de St Jean de Losne ainsi que le dortoir de l'école maternelle.

Pour les petites vacances, la sieste est organisée sur place évitant des déplacements supplémentaires après le repas pour les plus petits.

La restauration : les enfants sont accueillis à la Maison de retraite de St Jean de Losne

Le personnel d'encadrement : l'équipe d'encadrement se compose d'un directeur et d'animateurs recrutés en fonction des effectifs enfants accueillis

La tarification est forfaitaire à la semaine

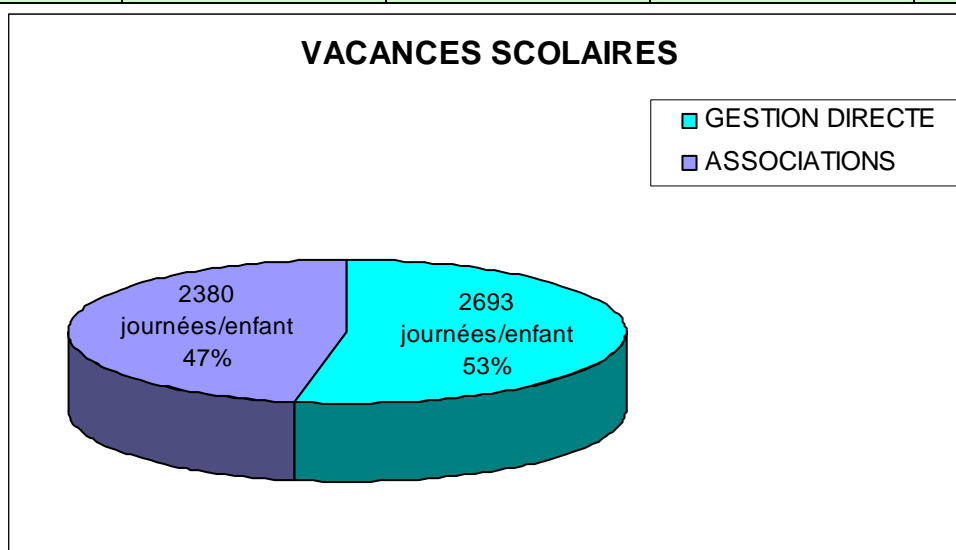
GESTION ASSOCIATIVE

- L'association « Les Tournesols » a fonctionné 2 semaines : 1 semaine en février et 1 semaine à l'automne
- L'association « Les 3B » a fonctionné 1 semaine en avril
- L'association « La Péniche » a ouvert un centre de loisirs 4 semaines en juillet dans le centre de loisirs de la Raie Mignot, au stade de Seurre. La restauration s'est tenue à l'hôpital local
- « Le Centre de Découvertes Sportives » géré par l'Association OSCS (Office Sportif du Canton de Seurre) a fonctionné 1 semaine en avril, 4 semaines en juillet et 2 jours à l'automne. L'accueil a lieu à la salle multisports de Seurre.

Les associations partenaires sont soutenues tout au long de l'année par la communauté de communes par la mise en place de réunions de coordination, d'aides indirectes sous forme de prêts de matériels, mise à disposition de personnel, accès au service de photocopies.

Elles perçoivent une subvention de fonctionnement calculée en fonction du nombre d'enfants accueillis

VACANCES				
En journées/enfants				
	Février	avril	Eté	automne
REGIE DIRECTE	247	284	1924	238
CDS (OSCS)		125	951	48
LES TOURNESOLS	84			82
LES 3 B		100		
LA PENICHE			990	
TOTAUX	331	509	3865	368



ACCUEILS DE JEUNES

Deux « Espaces jeunes » ont ouverts leurs portes en septembre sur les communes de Seurre et St usage. Ces lieux sont ouverts en accès libre tous les mercredis et samedis de 14 à 18 heures. Chaque jeune peut fréquenter les deux sites quand il le souhaite selon le planning d'ouverture alterné une semaine sur deux

Ces lieux de rencontre et de loisirs s'adressent aux adolescents entre 14 et 17 ans, qui résident sur le territoire de la communauté de communes « Rives de Saône ».

Les objectifs à atteindre qui découlent du Projet Educatif Communautaire s'attache à développer trois grands thèmes prioritaires

- Donner une ouverture culturelle aux adolescents du territoire.
- Intégrer les adolescents à la vie des communes et développer un attachement au territoire
- Aider les jeunes à se construire et à comprendre les enjeux et les contraintes de la vie sociale

CONTRATS D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Deux CLAS ont fonctionné pendant l'année scolaire 2007/2008

24 enfants à St Jean de Losne et 35 enfants à St usage ont bénéficié de ce dispositif de soutien scolaire du 1^{er} septembre 2007 au 30 juin 2008.

Les enfants étaient accueillis par groupe de 5 et par tranche de 1h30 pendant 6 semaines, et plus si nécessaire

En tout, les enseignants ont effectués 72 séances à St usage et 108 à St Jean de Losne soit 270 heures et 1512 heures/enfant.

→ PARTENARIAT INSTITUTIONNEL :

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

- conventions Contrat Temps Libre et Contrat Enfance
- convention Contrat prestation de service ordinaire pour les centres de loisirs
- Contrat Local Accompagnement à la Scolarité
- Agrément RAM

Direction Départementale Jeunesse et Sports (DDJS)

- habilitation des centres de loisirs
- Contrat Educatif Local
- Inspections

PMI

- Agrément des centres accueillant des enfants de – de 6 ans
- Agrément du RAM

DSV

- Visite de contrôle pour les installations offrant un service de restauration (liaison froide)

CONSEIL GENERAL - Unité Territoriale d'Action Sociale

- Agrément accueil petite enfance (PMI) pour le RAM et les CLSH.

LES FRANCAS

- Conseils et formations
- Accompagnement du projet par des temps de travail avec les élus communautaires.

ANSA

- Enquête sur les besoins des familles en terme d'accueil des enfants

COMMUNES DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

- Mise à disposition de locaux

SERVICE COMMUNICATION / TIC

►Présentation de la Communauté de communes aux conseillers municipaux par Le Président:

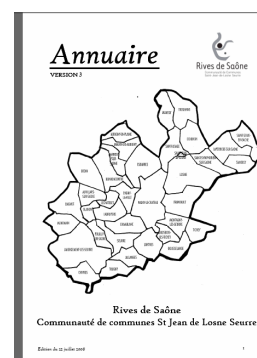
Date : 23/06/2008

Contenu :

- *présentation des locaux, des installations et du personnel administratif et technique*
- *présentation du patrimoine communautaire (foncier, immobilier,*
- *présentation du budget 2008 de la Communauté de communes (les grandes masses, annuités d'emprunts, subventions versées par la CC, dépenses de personnel, indemnités des élus, allocations de compensation, recettes émanant des usagers, impôts et taxes, autres recettes, travaux sous mandat, dépenses d'investissement, recettes d'investissement,*
- *informations quant aux réalisations par compétence : tourisme, économie, enfance-jeunesse, communication/TIC, culture, social et déchets.*

►Création de la version 3 de l'annuaire de la CC : il reprend l'organigramme fonctionnel de la CC, la composition des commissions, l'organigramme hiérarchique du personnel, les coordonnées des mairies (tél/fax, nom du maire, nom du secrétaire, adresse messagerie de la mairie, permanences, les coordonnées des délégués titulaires, le personnel de la (personnel administratif et technique, directeurs du service périscolaire, personnel de l'école de musique).

Diffusion à chaque délégué et à chaque membre du personnel ainsi qu'aux partenaires de la CC.



CC

►Présentation du rapport d'activité 2007 aux conseillers communautaires et conseillers municipaux par Le Président:

Date : 02/10/2008

Contenu :

- *présentation des locaux, des installations et du personnel administratif et technique*
- *informations générales : réunion, fréquentations, révision statutaire du 27 février 2007, ratio sur le personnel, budget de la Communauté de communes et marchés publics*
- *informations quant aux réalisations par compétence : tourisme, économie, enfance-jeunesse, communication/TIC, culture, social et déchets.*

►Site Internet de la Communauté de communes :

- *Statistiques de consultation du site en 2008 :*

Rubrique	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aôut	Sept	Oct	Nov	Déc
Accueil du site	1277	1010	1519	1653	1434	1467	1230	1132	1294	1057	991	865
/COMMUNAUTE	2	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
/COMMUNAUTE/coordonnees	10	5	7	1	4	3	2	2	1	1	1	4
/COMMUNAUTE/fecationnement	52	25	22	47	31	24	38	14	55	51	24	27

Gestion Cybercommunes - Windows Internet Explorer

http://gestion.bourgogne.cybercommunes.com/cybadmin/statistiques/statsGlobales.php

Gestion Cybercommunes

Cybercommunes

Statistiques

Statistiques de fréquentation globale

Mois	Total	Extérieurs	Recherche	Agenda	Alerte
février 2009	608	608	0	0	0
janvier 2009	1167	1167	0	0	0
décembre 2008	865	865	0	0	0
novembre 2008	991	991	0	0	0
octobre 2008	1057	1057	0	0	0
septembre 2008	1294	1294	0	0	0
août 2008	1132	1132	0	0	0
juillet 2008	1230	1230	0	0	0
juin 2008	1467	1467	0	0	0
mai 2008	1434	1434	0	0	0
avril 2008	1653	1653	0	0	0
mars 2008	1519	1519	0	0	0
février 2008	1010	1010	0	0	0
janvier 2008	1277	1277	0	0	0
décembre 2007	883	883	0	0	0
novembre 2007	1062	1062	0	0	0
octobre 2007	1041	1041	0	0	0
septembre 2007	954	954	0	0	0
août 2007	828	828	0	0	0
juillet 2007	837	837	0	0	0
juin 2007	940	940	0	0	0
mai 2007	836	836	0	0	0
avril 2007	807	807	0	0	0
mars 2007	1062	1062	0	0	0
février 2007	743	743	0	0	0
janvier 2007	815	815	0	0	0
décembre 2006	662	662	0	0	0
novembre 2006	533	533	0	0	0
octobre 2006	503	503	0	0	0
septembre 2006	548	548	0	0	0
août 2006	567	567	0	0	0
juillet 2006	588	585	3	0	0
juin 2006	660	659	1	0	0
mai 2006	1075	1073	2	0	0
avril 2006	1034	1031	3	0	0
mars 2006	1321	1320	1	0	0
février 2006	1262	1258	4	0	0
janvier 2006	1365	1358	7	0	0
décembre 2005	1357	1355	2	0	0
novembre 2005	1255	1255	0	0	0
octobre 2005	1557	1557	0	0	0
septembre 2005	1005	1005	0	0	0
août 2005	997	997	0	0	0
juillet 2005	730	730	0	0	0
juin 2005	208	208	0	0	0
mai 2005	114	114	0	0	0
avril 2005	-	0	0	0	0
mars 2005	-	0	0	0	0
février 2005	-	0	0	0	0
janvier 2005	-	0	0	0	0

Colonne	Légende
Total	Total des visiteurs (estimation)
Extérieurs	Nombre de visiteurs non issus d'une recherche, de l'agenda ou des alertes aux inscrits
Recherche	Nombre de passages d'un résultat de recherche vers votre site
Agenda	Nombre de passages d'une fiche agenda vers votre site
Alerte	Nombre de passages d'une alerte par e-mail aux inscrits vers votre site

Inscrits	Nombre
Alerte lors des mises à jour du site	97
Revue de presse de votre journal	49

Terminé

Internet 100%

démarrer

CO... RA... Mic... DE... Mic... Ges... Doc... 08:39

Nota : Les connexions « Extérieurs » comprennent les connexions suite à saisie de l'intitulé exact du site dans la barre de recherche ou suite à recherche via les moteurs de recherche habituels (Google, Yahoo, ...). Les connexions « Recherche » proviennent des recherches depuis la plate-forme régionale cybercommunes.

► Cybercommunes : adhésion du SIVOS « Charrey-Esbarres-Magny » modifiant par avenant le contrat de la Communauté de communes :

Rappel :

- *Contrat Cybercommunes = contrat 37 communes + CC avec le Bien Public et le Journal de Saône et Loire*
- *Date de signature : 20/05/2005.*
- *Frais de mise en service (coût initial unique): 1 350 euros TTC (remise de 50% compte tenu du nombre de communes).*

Nota : les frais de mise en service comprenant entre autres l'achat et/ou paramétrage d'un domaine en .fr ou .com et la formation au module de gestion ont été honorés par la Communauté de communes.

- *Coût de l'abonnement annuel : 5 400 euros TTC (remise de 15%)*

Nota : les frais d'abonnement ont été refacturés aux communes à compter du 2^{ème} semestre 2005, selon des tranches déterminées en fonction du nombre d'habitants.

- *Nombre effectif de communes adhérentes : 25.*

Modalités de l'adhésion :

Prise d'effet : 1^{er} septembre 2008,

Frais de mise en service : remise de 30% portant le montant à 280 € TTC, prise en charge par la CC,

Frais d'abonnement : remise de 20% portant le montant à 29.40 € TTC, prise en charge intégralement par le SIVOS.

► Cybercommunes : journée de formation du lundi 09 juin 2008 :

Objet : mise à niveau des nouvelles équipes municipales et remise à niveau des équipes maintenues, sur la création et à la mise à jour des sites Internet des communes.

Lieu : collège d'Echenon – salle informatique.

Nombre de participants : 21 (14 communes représentées).

► Modification de la signalétique - poursuite du remplacement de l'ancienne identité visuelle de la Communauté de Communes par la nouvelle version entérinée fin 2006 :

Travaux commandés en 2008 et effectués en 2008/2009 par PUBLIFIL :

Lieu d'affectation	Commune	Description de la signalétique
<u>COSEC</u>	Echenon	Panneau dibond (alu PVC alu) fond blanc + pose
<u>Salle omnisports</u>	Seurre	Toile tendue : support de tension, métal galvanisé idem barrières de la salle
<u>Ecole de musique</u>	Seurre	Panneau dibond (alu PVC alu) fond ivoire + pose
<u>Halte garderie</u>	Seurre	Panneau dibond (alu PVC alu) fond blanc + pose
<u>Ecole de musique</u>	Brazey-en-Plaine – Château Magnin Brazey-en-Plaine – Château Dumesnil	Panneau dibond (alu PVC alu) fond ivoire + pose
<u>Bureau enfance-jeunesse</u>	St Jean de Losne	Panneau dibond (alu PVC alu) fond blanc + pose
<u>Banderole pour manifestations</u>		Bâche tissu enduit PVC 650 g/m2; ourlets soudés+œillets, logo et textes encre spéciale banderole + autres textes en adhésif dimension 0,80*3m

► « Technologies alternatives ADSL :

RAPPEL : Trois communes concernées en 2006 (*Esbarres, Franxault et Samerey*): *contrat d'affermage avec Numeo, suite à la défaillance d'Orcalys* **et quatre autres communes en 2007** : *Chivres, Labergement-les-Seurre, Magny-les-Aubigny et Montmain* (relais complémentaires : Laperrière sur Saône et Franxault pour parfaire la couverture).

La communauté a pris à sa charge les opérations de recherche d'un opérateur, les frais de publicité de l'appel à propositions, la coordination des réunions et les investissements liés aux équipements communs nécessaires au maillage du territoire et à l'usage public des T.I.C. (accès nomade à Internet par hotspots sur les zones de compétence communautaire comme le port, la capitainerie, alimentation électrique solaire de deux relais...).

C'est un plus pour renforcer l'attractivité du territoire et réduire les inégalités d'accès aux nouvelles technologies.

Fin 2007, à l'exception de Magny les Aubigny dont la couverture ne pourra se faire qu'à partir de l'Eglise de Brazey en Plaine, les six autres communes sont desservies à 80%.

En 2008 : la commune de Magny les Aubigny, après un nouveau recueil précis des besoins, et une amélioration de la couverture par l'opérateur historique, décide de ne pas donner suite à la proposition de Numéo.

Une réunion de suivi et de coordination a été organisée par la communauté avec les maires des communes desservies par l'opérateur Numéo : devant le mécontentement des usagers (débit insuffisant, communication inexistante, coupures intempestives) et les dysfonctionnements maintes fois signalés (attente à la hotline, pas de permanence les week-end), il est demandé d'organiser une rencontre avec le fournisseur d'accès. Celle-ci est programmée en Février, en présence des représentants des collectivités.

Trois autres communes, Bonnencontre, Laperrière sur Saône et Saint Symphorien sur Saône souhaitent intégrer le dispositif pour répondre à des demandes d'habitants de quartiers non desservis : un appel à propositions a été lancé par celles-ci, en fin d'année ; les demandes de subventions ont été effectuées auprès des collectivités territoriales concernées. Une concertation avec le conseil régional et le conseil général est prévue en début d'année 2009.

SERVICE INFORMATIQUE / TIC

► Inventaire du matériel informatique

Dans la continuité de l'enregistrement du matériel acquis en 2005, 2006 et 2007, le matériel informatique acquis en 2008 a été enregistré dans un fichier dédié. Les informations suivantes sont requises : date d'acquisition, objet, n° d'inventaire, matériel (description plus avancée), périphériques (de rattachement à l'UC), liaison au copieur (fonctions scan + impression), version office, version windows, logiciels pro, utilitaires, agent concerné, lieu, fournisseur, quantité, prix U.T.T.C., montant TTC, garantie (durée), amortissement (début-fin), état (H.S. ou en fonctionnement), redéploiements éventuels.

► Relance du marché d'externalisation du service télécommunication et informatique à un prestataire externe - prestation de maintenance et développement informatique

Rappel / contrat précédent :

Durée : 01 mai 2005 - 30 septembre 2008 (avenant de prolongation du marché du 27 mars 2008 portant la fin de contrat du 30 avril 2008 au 30 septembre 2008).

Prestataire : DEUZZI 42530 St Genest Lerpt (désignation suite à mise en concurrence).

Fréquence des interventions sur site : 1 journée par mois complétée par un pool de 10 jours mobilisables selon les besoins.

Autres services : hotline et prise de main à distance.

Caractéristiques du nouveau contrat : marché fractionné à bons de commande, avec des quantités minimum et maximum :

Le marché (1 lot) prévoit :

- un audit informatique et télécom (2 journées par an au minimum),
- des interventions pour maintenance préventive (2 journées par mois au minimum),
- des interventions pour maintenance corrective : dans un premier temps, par télémaintenance / assistance téléphonique (traitement de la demande sous 2 heures) et dans un second temps, en cas d'échec des interventions à distance, et de problème bloquant, le dépannage sur site sous 24 heures,
- des interventions pour développement de projets tel le projet du « tout numérique » (1 journée par an au minimum).

Durée du marché : un an à compter de la date de notification du marché, reconductible deux fois, pour une durée d'un an, soit trois ans au maximum.

Date de notification du marché : 26 novembre 2008.

Ordres de service :

- bon de commande n°1 du 01 décembre 2008, pour 3 journées d'audit (audit réalisé début 2009) + 24 journées de suivi sur site pour maintenance préventive et corrective et changements (2 journées / mois) + télémaintenance / assistance téléphonique annuelle (24 postes).
- bon de commande n°2 pour 2 journées de suivi sur site supplémentaires pour remise à niveau suite à période d'arrêt de 2 mois entre la fin du marché précédent et le début du nouveau marché.

Interventions 2008 :

1. pour maintenance :

Sur 232 actions commandées à la société DEUZZI (211 interventions commandées et traitées par la Hotline et 21 journées de suivi sur site traitées par le responsable informatique) ; plus de 90% l'étaient pour de la maintenance.

2. pour développement :

- Installation et paramétrage de nouveaux postes : 1 portable pour service enfance-jeunesse, 1 pour le secrétariat d'Echenon, 1 pour le service tourisme/économie/travaux de Seurre, 1 pour la capitainerie,
- Recyclage des anciens postes dans différents services (1 portable à disposition pour présentation en réunion, prêt éventuel, ... + 1 poste fixe en libre-service à la capitainerie de Seurre),
- Installation de mises à jour logicielles (Magnus Max, Magister/Magnolia, Fushia, Telmat, Serveur)
- Création d'adresses mail complémentaires et paramétrage outlook : bateau@rivesdesaone.fr, capitainerie.seurre@rivesdesaone.fr, infodechets@rivesdesaone.fr, ... avec redirections des mails entre les serveurs orange et les serveurs du Relais Internet,
- Création d'un répertoire « perso » dans la boîte de réception de tous les agents, pour satisfaire aux exigences de la loi Informatique et Liberté repris dans la charte informatique de la CC du 19 décembre 2007 (entrée en application : 1^{er} janvier 2008), qui concède aux utilisateurs l'usage de la messagerie électronique de la collectivité à des fins privées. L'utilisateur prend soin, le cas échéant, de déplacer les mails en question vers le répertoire privé « perso ».
- Création de la maquette budgétaire sous excel, comprenant 160 feuilles liées, avec reprise des données sur des feuilles de synthèse.
- Travail de prospection sur la location de lignes spécialisées en SDSL,
- Assistance dans le choix du logiciel de gestion du port de plaisance de Seurre opérationnel en décembre 2008,
- Formation d'utilisateurs,

- Divers : nettoyage de postes pour réaffectation, rédaction cahier des charges consultation pour fourniture de matériels, partages d'imprimantes, diverses installations (imprimantes, clef wifi, petites applications), réparations sur pack Office,

► **Autres actions 2008 ayant nécessité l'intervention préalable d'un électricien** : Déplacement du copieur sur le site d'Echenon, création d'une ligne Internet dédiée aux usagers du port sur poste fixe en libre service et remplacement du coffret par un coffret vdi adapté pour ranger toute l'infrastructure physique.

► **Contrat de maintenance du poste de la direction de l'antenne de l'école de musique de Brazey-en-plaine de configuration MAC :**

Date de début de mission : 11 janvier 2008

Prestataire : REVEIL 21000 Dijon

Caractéristiques du contrat : contrat Zen 5 heures (crédit d'heures sans limite de durée, donnant accès à l'assistance téléphonique, à du temps de formation et à du temps main d'œuvre)

SERVICE SPORT

► Salle omnisports de Seurre

Adoption lors du Conseil communautaire du 8 octobre 2008 de la version 4 du règlement intérieur.

► Canoë kayak

Rappel du contexte :

La mise en place de l'école de canoë kayak et des classes de 6^{ème} et de 5^{ème} avec option canoë kayak à Echenon a donné lieu de la part de la Communauté de Communes à un travail de promotion auprès d'autres collectivités.

C'est ainsi que ces dernières se sont engagées à leur tour la création d'écoles de canoë kayaks, mobilisant par conséquent le matériel mis à disposition par le comité Bourgogne à la Communauté de Communes RIVES DE SAONE depuis 2004, date de création du projet kayak avec les écoles primaires du canton.

Malgré une mise à disposition provisoire de matériel par la base de plein air d'Auxonne pour terminer la saison 2008, la Communauté de Communes a décidé d'acquérir de son propre matériel.

Une commande pour l'acquisition de 22 kayaks a été faite auprès de la société IDOINE pour un montant T.T.C de 7 664.00 €.

Dans le cadre de l'amélioration de la pratique sportive, une aide pourra être demandée au Conseil Général de Côte d'Or à hauteur de 30% du montant H.T d'acquisition

Dépense attendue	6 408.03 € H.T
Recette attendue	1 922.41 € sur le H.T
Autofinancement	4 485.62 € H.T
Soit	5 364.80 € T.T.C

1. Bilan cycle scolaire 2008

*Ecoles primaires

Durée du cycle

Cycle Printemps : il a commencé le 06 mai 2008 pour se finir le 05 juillet 2008 soit 54 séances réparties sur les écoles primaires.

Cycle Automne : il a commencé le 15 septembre 2008 pour se finir le 25 octobre 2008 soit 33 séances réparties sur les écoles primaires.

Ecoles primaires théoriquement concernées :

Toutes les écoles primaires du canton de Saint Jean de Losne et de Seurre ayant des enfants en cycle 3 (CE2, CM1 et CM2).

Canton de Saint-Jean-de-Losne :

- *Saint-Jean-de-Losne
- *Losne
- *Saint-Usage
- *Echenon

Canton de Seurre :

- *Seurre

Conditions requises pour le cycle :

Effectuer et réussir le test d'aisance aquatique

- **Saint Jean de Losne** : le test s'effectue en Saône au club de canoë- kayak, le test est validé par Jean-Jacques Dorey (CPC) et Nicolas Imbert (BE kayak).

- **Seurre** : le test s'effectue à la piscine de Seurre, il est validé par un BESANN et Jean Marc Cluzeau (CPC).

Ecoles primaires effectuant le cycle

Nous avons cette année 5 écoles primaires qui ont suivi le cycle kayak

- Saint-Jean-de-Losne : 1 classe CM1-CM2
- Saint-Usage : 2 classes CE2 à CM2 et 3 classes pour le cycle septembre/octobre
- Losne : 2 classes CE2 à CM2
- Echenon : 1 classe CM1-CM2
- Seurre : école « la Cité Verte » avec 2 classes de CE2 à CM2

> **Le nombre des classes augmentent.**

Des ouvertures de classe se sont faites dans les écoles du canton, ce qui augmente le nombre de classes pratiquant le canoë-kayak. Plus de jeunes découvrent l'activité mais sans apporter quelques soucis. Le nombre de séances diminue pour chaque classe.

> Détails du cycle :

□ Nombre d'élèves par commune

ECOLES	2007 Nombre élèves	2008 Nombre élèves
Saint-Jean-de-Losne :	22	17
Saint-Usage	46	47
Losne :	44	39
Echenon :	21	22
Seurre :	42	48
TOTAL	175	173

□ Nombre de séances par commune

ECOLES	2007 Nombre de séances	2008 Nombre de séances
Saint-Jean-de-Losne	19	16
Saint-Usage	22	26
Losne	28	23
Echenon	11	8
Seurre	8	9
TOTAL	88	82

□ Nombre d'embarcations totales par commune durant le cycle

ECOLES	2007 Nombre d'embarcation	2008 Nombre d'embarcation
Saint-Jean-de-Losne	326	272
Saint-Usage	484	572
Losne	616	506
Echenon	210	176
Seurre	168	225
TOTAL	1804	1751

Les problèmes rencontrés

- **Les jours de classe en moins** : comme l'école le samedi est supprimée, il y a moins de créneaux à offrir aux écoles primaires, par ce fait moins de séances par écoles.

- **Ouverture de classes** : en septembre, une ouverture de classe c'est effectuée à Saint Usage. De ce fait nous avons eu une classe en plus sur le projet kayak (3 classes sur Saint Usage). Cela diminue fortement le nombre de séances par école, il faudrait voir pour concentrer les groupes sur Saint Usage (regrouper sur

deux classes pour le cycle kayak). Si cela n'est pas possible, il faut voir si on ne propose le cycle kayak aux classes de CM1 et CM2.

- **Le matériel** : sur le club de Seurre, il manque toujours des gilets de sauvetage aux normes CE et qui sont adaptés aux enfants des écoles primaires. Il est donc nécessaire d'apporter à chaque fois des gilets du club de canoë-kayak de Saint-Jean-de-Losne. **Une nouvelle norme de gilet va sortir en janvier 2009, il faudra faire attention afin d'être aux normes sur cet aspect. Il faut faire aussi un carnet de suivi des gilets à partir de janvier 2009.**

Achats effectués pour le cycle kayak

Cette année, nous avons fait l'acquisition de matériels pédagogiques :

- 2 buts de kayak Polo
- 22 kayaks initiation style kayak polo

***Collège d'Echenon**

Le système de navette avec le minibus du club de kayak se fait toujours afin de diminuer le temps de transport : collège – club. Pour début septembre la navette se fait pour les deux classes sport.

Nous avons toujours deux classes sport kayak :

- 6^{ème} 12 élèves, encadrement professeur : Mme Curie (en septembre Monsieur Bureau)
- 5^{ème} 14 élèves, encadrement professeur : M. Schleuniger

Public concerné : * 1 classe de 6^{ème} avec 8 élèves, 7 garçons et 1 fille
* 1 classe de 5^{ème} avec 12 élèves, 8 garçons et 5 filles

Projet pédagogique :

a) Classe de 6^{ème}

Septembre à novembre :

- séance évaluation de départ avec kayak initiation
- deux séances d'initiation et d'apprentissage aux techniques générales du canoë kayak
- 1 cycle d'apprentissage au kayak polo. Préparation pour le championnat académique de kayak polo

Avril à Juillet :

- Petit cycle sur l'apprentissage au slalom
- Cycle course en ligne monoplace et équipage
- Deux séances d'initiation au canoë de course en ligne
- Séance apprentissage des techniques de sécurité et de sauvetage en eau profonde
- Evaluation fin de cycle

b) Classe de 5^{ème}

Septembre à novembre :

- Séance évaluation de départ (niveau première séance)
- Cycle apprentissage du kayak avec pour objectif : être capable d'évoluer sur un parcours en contrôlant la direction de son embarcation

Novembre à Mars :

- Travail IDD, thème : Approche des sports collectifs, construction d'une séance pédagogique en kayak.

Avril à juillet :

- Cycle apprentissage bateau directionnel (équilibre, coordination, gestuelle, efficacité de l'appui, gestion de l'effort)
- Séance apprentissage des techniques de sécurité et de sauvetage en eau profonde
- Evaluation fin de cycle

c) Stage Eaux Vives

En septembre 2008, un stage kayak en eaux vives a été organisé à Sault Brenaz (Ambérieu en Bugey) avec 14 élèves de classes 5^{ème} à 3^{ème}. Ce stage avait pour objectif de les perfectionner au slalom en rivière afin de d'arriver surs les qualifications du Championnat de France avec un niveau de kayak suffisant.

Un stage est un projet pour le mois de juin 2009, afin d'initier à l'eau vive les deux classes sports du collège.

□ Bilan centres de Loisirs

Chevigny en Plaine :	10 embarcations
Nuit Saint Georges :	126 embarcations
Saint Jean de Losne :	24 embarcations
Brazey en Plaine :	41 embarcations
Marsannay :	17 embarcations
Aiserey :	10 embarcations
CDS Seurre :	84 embarcations

B Total 312 embarcations

□ Parcours écopagayeur

Le parcours a été mis en place durant l'hiver 2008 avec les agents de l'espace mouillé. Il faudrait faire un réaménagement des débarquements et des embarquements sur le parcours.

Il serait souhaitable de rajouter des balises GPS virtuelles pour les audio guides sur la boucle de Saint Jean de Losne et adapter les questions au lieu de pratique.

Sur Saint Jean de Losne, la fréquentation du parcours à eu un bon démarrage et à eu de très bon retour.

Sur Seurre pas de retour sur le parcours.

► COSEC Echenon

a) travaux

Les travaux de réhabilitation du Cosec débuté en août 2007 se sont achevés le 13/02/2008

Les dépenses comptabilisées en 2008, pour ces travaux se sont élevés à 10 672.00 € (travaux et dépenses annexes –maîtrise d'œuvre – SPS – contrôle technique)

Au total, l'opération a coûté **247 177.00 € TTC**

Le Conseil Général subventionne les travaux à hauteur 41 700 € dont 21 350 € en 2009.

b) entretien du bâtiment

- réparations diverses (remplacement robinets, remplacement interrupteurs, terrassement branchement eau, raccordement canalisations...)

5 900 € TTC

► Natation scolaire

La natation scolaire pour les primaire a commencé le lundi 26 Mai 2008 jusqu'au samedi 28 Juin 2008.

Concernant le RPI Auxonne-Val de Saône (Trouhans-Echenon-Saint de Losne-Franxault-Esbarre), seules les classes de CE2, CM1 et CM2 sont concernées.

- les créneaux sont le lundi et jeudi après midi.

- les fréquentions sont de 74 élèves pour 12 accompagnants au minimum et de 164 élèves pour 21 accompagnants au maximum par après midi.

Nous pouvons dire que nous avons eu une moyenne de 47 élèves par après midi sur 7 cycles (3 cycles non remplis en raison du mauvais temps).

Concernant le RPI de Seurre-Beaune (Pagny la Ville-Labergement les Seurre- pouilly sur Saone- Seurre), nous trouvons en plus les élèves du CP.

- les créneaux sont les mardi et vendredi après midi ainsi que le samedi matin.

- nous pouvons dire que nous avons une moyenne de 123 élèves sur 11 cycles (14 cycles prévus) pour 10 accompagnants en moyenne.

► Espace aquatique de Seurre

La piscine était ouverte au public les mercredis, samedis, dimanches de mai et juin et tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août.

La piscine était fermée le 26 juillet en raison d'une compétition de natation.

L'établissement a réalisé entrées. Le mauvais temps a compromis la saison.

Les recettes s'élevaient à 51 000 €.

SERVICE CULTURE

► Ecole de musique :

EFFECTIFS :

- 276 élèves inscrits en 2008 (234 en 2007)
- 106 élèves suivent les cours à Seurre (82 en 2007)
- 170 élèves suivent les cours à Brazey en Plaine (152 en 2007)

L'équipe pédagogique : - une directrice a été désignée pour assurer la direction de l'école de musique (2 antennes)

- 1 coordonnateur a été désigné sur l'antenne de Seurre
- 15 professeurs spécialisés enseignent les disciplines instrumentales suivantes : piano, guitare, percussion, saxophone, trompette, clarinette, flûte, violon, violoncelle

* En Mars :

- *Samedi 8 mars* Audition variée de toutes les classes d'instruments à Losne
- *Samedi 29 mars* concert dans le cadre de « *Mille chœurs pour un regard* »
La chorale des élèves de l'école de musique en partenariat avec le chœur des sapeurs pompiers de Paris a chanté à Brazey en Plaine, au profit de l'association Rétina. (1000 € de bénéfice)

* Stage de musique Africaine,

Dimanche 4 mai, toute la journée pour l'atelier djembés de Brazey, concert de fin de stage à 17h

* En juin : « plusieurs concerts pour la semaine de la musique »

Mercredi 18 juin, la chanterie (les classes d'éveil)

Samedi 21 juin, les élèves de la classe de percussion, l'ensemble à vent a joué à Seurre avec la société musicale de Seurre

Mercredi 25 juin, les élèves de piano, flûte traversière, flûte et guitare

Jeudi 26 juin, les élèves de cordes (violon et violoncelle)

Vendredi 27 juin, les élèves de chant et de sax

Examens instrumentaux : (tous les résultats sur le site EMI)

Samedi 10 mai, examen de flûte à bec traversière (jury : *Benoît Tainturier*)

Vendredi 23 mai, examen de violoncelle (jury : *Annette Osann*)

Lundi 2 juin, examen de guitare (jury : *Patrice Durand*)

Samedi 7 juin, examen de flûte traversière (jury : *Mathilde Groffier*)

Samedi 14 juin, examen de violon (Jury : *Karine Cheteau*) examen de piano (jury : *Jérôme Jehanno*)

Samedi 28 juin, examen de trompette (Jury : *Pascal Poro*)

Projet 2008/2009 :

Depuis septembre 2008, l'école de musique s'est orientée vers un répertoire de musique folk, composé et adapté spécialement pour les niveaux des élèves par Marc Lemonnier, musicien professionnel du groupe "Bas les pattes" et spécialiste du genre. Toutes les disciplines sont concernées, les instrumentistes travaillent régulièrement des petites pièces en duo, trio, quatuor ou autre, avec leur professeur. En complément des stages de rassemblement se déroulent durant les petites vacances scolaires avec l'intervenant. Durant ces séances de formation, les élèves apprennent également à danser.

Mercredi 29 et jeudi 30 octobre : un premier stage folk a accueilli une cinquantaine de participants

L'objectif de ce projet est de préparer les élèves à animer un bal folk qui aura lieu le samedi 20 juin 2009 à Brazey en Plaine. Cette manifestation sera composée de danses de couple (valse, polka, scottish, bourrée...), mais aussi un maximum de monde sera attendu sur la piste pour le cercle circassien, la chapeloise, ou encore l'andro...

► Rédaction et mise en place du règlement intérieur de l'Ecole de musique (conseil communautaire du 28 mai 2008)

SERVICE SOCIAL

► Gestion du service de portage des repas à domicile

Les repas ont été fournis par Delphor selon marché valide jusqu'au 30 avril 2010.

L'ADMR de St Jean de Losne a assuré la prise des inscriptions et des commandes, la livraison des repas à domicile, et elle a facturé ses charges de salaire, frais kilométriques, assurance, à la Communauté de Communes.

Les repas ont été facturés 7,80 € jusqu'au 30 avril 2008, 8,05 € ensuite pour tenir compte de l'actualisation des prix appliquée par Delphor selon son contrat (+0,21 €) et du déficit du service en 2007 (+ 0,04 €).

BILAN PORTAGE DES REPAS 2008

Nbre moyen bénéficiaires	Nbre repas	Coût total fournisseur (Delphor)	Coût total portage (ADMR)	TOTAL DEPENSES	TOTAL RECETTES (vente des repas)	BILAN	BILAN Corrigé *
75	18 891	100 009,76 €	50 117,86 €	150 127,62 €	150 649,80 €	+ 522,18 €	+ 2 863,84 €

*intégrant le reversement de 2 341,66 € par l'ADMR au vu de son bilan 2007, au profit de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes a par ailleurs versé une subvention de 2 120 € à l'ADMR de St Jean de Losne (aide prévue sur 5 ans soit jusqu'en 2010 inclus) pour participer à l'achat d'un nouveau véhicule réfrigéré pour le portage des repas.



► Semaine Bleue

Pour la 2^{ème} année consécutive, la Communauté de Communes a participé à l'animation de la Semaine bleue dont le thème était pour 2008 « Jeunes et vieux, connectez -vous... » et qui s'est déroulée du 20 au 26 octobre.

Description de l'action :

-Distribution de sachets de petits fours aux personnes bénéficiaires du service de portage des repas à domicile, et aux pensionnaires des maisons de retraite de St Jean de Losne, Seurre, Labergement-lès-Seurre et de l'hôpital de Seurre (390 sachets au total)

-Les enfants des différents accueils périscolaires du territoire, sous la houlette de leurs animateurs ont réalisé les magnifiques dessins qui accompagnaient les sachets de friandises. Ils sont allés eux-mêmes effectuer la distribution dans les maisons de retraite, et avaient prévu pour l'occasion des chants et jeux avec les personnes âgées.

-L'ADMR, partenaire de l'opération a assuré la distribution, en même temps que le repas habituel, aux soixante quinze personnes concernées par ce service.

Coût de cette action : 1 049,42 €

► Soutien financier aux associations caritatives suivantes : Les Restos du Cœur, Le Secours Catholique, Le Tremplin, Arc-en-Ciel, Mieux Vivre Ensemble (hôpital de Seurre) pour un montant total de 5 850 €.

► Soutien financier à la Mission Locale : 13 664 €

► Insertion

-ASCO

La Communauté de Communes met à la disposition de l'ASCO (Action Spécialisée Sud Côte d'Or) depuis le 1^{er} juin 2008 une partie du bâtiment de l'ancienne cantine Dinet à SEURRE. Loyer 100 €/mois. Cette association accueille des personnes désocialisées ou en voie de l'être, avec pour objectif une prise en charge sociale et/ou professionnelle globale; dans le cadre de l'action "Dynamique vers l'Emploi" menée par le Conseil Général. L'action est expérimentale dans un premier temps.

Une réunion de bilan intermédiaire à laquelle la Communauté de Communes était invitée, a eu lieu le 15 septembre 2008. Ces premiers mois se sont révélés très concluants, les éducateurs soulignent une très forte implication des bénéficiaires dans les activités qui sont proposées (menuiserie, bricolage, jardinage....).

- Intervention de M. Gilles DRAVIGNY de l'ASCO devant les membres du conseil communautaire pour présenter l'action de la SDAT et les travaux réalisés à l'occasion de l'action expérimentale conduite à Seurre. Une information sur l'insertion, en général, a été proposée à l'assemblée.

-Réunion insertion activité forestière

Une réunion de la commission Affaires Générales, Sociales, NTIC a eu lieu le 5 juin 2008 en présence de l'ONF et d'associations locales intervenant dans le domaine de l'insertion. Il s'agissait d'une 1^{ère} prise de contact, dans l'objectif de développer un projet en fonction des besoins des communes.

-Enquête auprès des 37 Maires sur les besoins et propositions des communes, en matière de travaux pouvant être confiés à un public d'insertion: le retour est effectif pour une quinzaine de communes mais les besoins et propositions peu nombreux (deux propositions seulement).

TRAVAUX

► Relais Assistantes Maternelles (RAM) à Pagny-le-Château

Les travaux du RAM se sont achevés le 21 février 2008. Les locaux de 130 m² ont été inaugurés le 23 mai, en présence des partenaires institutionnels et financiers, de nombreux élus, parents, assistantes maternelles du territoire et enfants.

Coût HT de l'opération (y compris mobilier, jeux, électro-ménager)	174 000 €
Financements dont :	128 719 €
Etat DDR	50 719 €
CAF	60 000 €
Conseil Général *	18 000 €

Architecte : M. DAL MOLIN J.Pierre de Nuits-St-Georges

Démolition-maçonnerie : CETRE, de Laperrière-sur-Saône -Charpente-couverture : CBF, de Longvic -Menuiserie : LAGARDE, de Vignoles -Plâtrerie-peinture : BONGLET, de Lons-le-Saunier -Revêtements de sols : PASCUAL, de Quétigny -Plomberie-sanitaires : PEDRON, de Thorey-en-Plaine -Serrurerie : MUGNERET, de Chenôve -Aménagement cour : THOMASSIN, de Pouilly-sur-Saône -Aménagement cuisine :BOUGE, de Gilly-lès-Citeaux -Electricité-chauffage-VMC : LAPIERRE, de Broin

► Réhabilitation d'une partie des locaux de l'ancienne usine TPC à SEURRE

La Communauté de Communes a acquis le bien par acte notarié du 14 mars 2008, pour un montant de 294 348,31 € y compris frais de notaire.

Le cabinet d'Architecte WBA associé au bureau d'études techniques INGB a commencé à travailler sur l'Avant-Projet Définitif (APD). Un 1^{er} rendu a été présenté au conseil communautaire de juin 2008.

Or, le coût estimatif était très supérieur à la première estimation réalisée au stade APS en décembre 2007, en raison de l'importance des travaux de réhabilitation qui étaient nécessaires pour pouvoir utiliser les anciens ateliers à l'arrière. Il a par conséquent été demandé à l'architecte de retravailler sur un projet plus modeste (phases APS et APD) limité dans un premier temps à la partie bureaux communautaires et hôtel à bureaux, qui correspond à la façade béton du bâtiment y compris le retour côté sud.

Le rez-de-chaussée comportera 2 salles de réunions qui peuvent fonctionner indépendamment mais également être regroupées pour ne former qu'une grande salle pour y accueillir le Conseil Communautaire.

L'étage sera dédié aux bureaux, avec aménagement d'un accueil fonctionnel.

L'arrière du bâtiment, constitué actuellement par les anciens ateliers et la salle blanche et dont la réhabilitation était extrêmement coûteuse, sera démoli, nécessitant une reprise des façades arrières.

Le coût estimatif de ce nouvel APS est de 1 251 305 € HT, auxquels s'ajoutent 10% d'imprévus ainsi que les honoraires et frais divers (maîtrise d'œuvre, mission SPS, contrôle technique, assurance dommage-ouvrage, frais de publication d'appels d'offres) soit un total de 1 550 435 € HT.

Les subventions attendues (DGE et Copieval) s'élèvent à 722 682 €, soit un coût restant à charge de la Communauté de Communes de 827 753 € HT.

A noter que le nouvel APS a été présenté avec un mode de chauffage gaz correspondant à l'alimentation actuelle de ce bâtiment.

La Communauté de Communes a depuis souhaité étudier le recours aux énergies renouvelables, notamment le bois-énergie et la géothermie.

► Travaux à l'Étang Rouge

- pose de 2 fenêtres et volets pour la maison Gautherot (billetterie à l'entrée du site) réalisée par l'entreprise Dumont pour 2 301 € HT (2 752 € TTC)
- renforcement de l'alimentation électrique des maisons de Pourslans et de Longecourt réalisé par l'entreprise Tella pour 2 549,60 € HT (3 049,32 € TTC)

► Aire de camping-cars à St Jean de Losne

Les travaux de VRD et l'installation de la borne automatisée avec paiement par carte bancaire ont été réalisés, la borne était opérationnelle début août 2008.

Coût total de cette opération : 48 178,44 € HT (57 621,41 € TTC). Le versement des subventions qui représentent 50% du montant HT, interviendra début 2009.

Pour cette 1^{ère} année, et de façon prévisible, les utilisateurs de la borne ont été peu nombreux : 43 € perçus (soit 10 camping-cars).

Le tarif du service complet à la borne (vidange des eaux usées et eaux noires, eau potable et électricité) était fixé à 4 €.

L'information concernant ce nouvel équipement a été réalisée auprès des partenaires touristiques et des réseaux de camping-caristes, ce qui permet d'espérer pour 2009 un fonctionnement optimal.

► Subventions façades

L'OPAH menée sur le canton de Seurre s'étant achevée en 2007, la Communauté de Communes a souhaité continuer à inciter les propriétaires à réaliser des travaux de réfection de façades, sur l'ensemble du territoire, pendant 2 années supplémentaires, reconductibles éventuellement.

Les aides, qui s'élèvent à 15% du montant TTC des travaux plafonnés à 500 € pour un simple ravalement et 1 000 € pour une réfection complète, sont accordées sous certaines conditions détaillées dans le règlement d'attribution (dont la date de construction de la maison, qui doit être antérieure à 1945).

L'instruction des demandes est réalisée par le CDAH-Pact de Côte d'Or, missionné par la Communauté de Communes, avant étude par la commission Façades.

En 2008, la Communauté de Communes a ainsi aidé 7 projets, pour un montant total de 6 571,80 €. Ce bilan ne tient pas compte des dossiers instruits en 2008, mais pour lesquels la subvention n'a pas encore été versée (5 projets).

► Travaux sous mandat :

- travaux de voirie 2008 : aucune commune n'a confié mandat à la communauté en 2008

NB : sur 8 communes ayant confié mandat à la Communauté en 2007 (Bagnot, Chamblanc, Jallanges, Samerey, Montagny-les-Seurre, Pagny-le-château, Lanthès et Tichey), 5 communes ont vu leur travaux achevés en 2008 :

Communes	Désignation	Entreprises	Montant TTC
SAMEREY	Renforcement Rue Gavignet	NOIROT	28 888.34 €
JALLANGES	Réfection de la chaussée Rue Abbé Louis Cochet	Roger MARTIN	30 534.54 €
BAGNOT	Assainissement pluvial rue d'Amont	NOIROT	2 317.13 €
TICHEY	Réfection de la chaussée et création d'un parking rue du Pâtis des buissons+déplacement grille EP rue Chevalier de Lorcy	NOIROT	24 350.70 €
CHAMBLANC	Assainissement pluvial Rue verte	NOIROT	27 776.85 €
TOTAL			113 868.56 €

Les communes de Montagny-les-Seurre, Pagny-le-château, et Lanthès n'ont pas fait de travaux en 2007 ni en 2008.

- Opérations spécifiques :

-Réhabilitation de la mairie à Chamblanc :

➤ **Montant total des travaux** : 180 645.34 € dont 113 273.83 € TTC payé en 2008 et 21 694.10 € TTC en 2007. Le solde sera payé en 2009

-Réhabilitation de la salle communale à Chamblanc :

➤ **Montant total des travaux** : 114 237.32 € dont 113 441.39 € TTC payé en 2008 et 795.93 € TTC en 2007.

Les travaux ont été réceptionnés le 19/09/2008

-Remplacement de menuiseries extérieures et confortement de façades au groupe scolaire à Saint

Jean de Losne - dépenses mandatées en 2008: 47 242.00 €

➤ **Montant total des travaux** : 171 610.00 € TTC

Les travaux ont été réceptionnés le 16/01/2008

- Etude de faisabilité pour la construction d'un pôle scolaire à Pagny-le-Château :

(Sivos de Pagny la Ville - Pagny le Château, Lechatelet et Labruyère)

Montant estimatif des travaux : 1 150 000 € H.T

Titulaire pour réaliser l'étude de faisabilité : Thierry CORNU – Architecte DPLSA

Montant de la mission : 3 768,60 € TTC

- Par délibération en date du 19 décembre 2007, les délégués communautaires ont adopté le principe d'un service « à la carte » en ce qui concerne l'assistance apportée par la CC pour la mise en ligne des marchés publics sur la plateforme e-bourgogne.

Ainsi, en 2008, la CC a apporté son soutien technique pour la mise en ligne d'un marché de maîtrise d'œuvre au profit de la commune d'Esbarres.

SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

La SDEI assure le service de contrôle des installations, dans le cadre d'une délégation de service publique conclue pour 11 ans. Le contrat est exécuté par la cellule ANC du Centre Régional Bourgogne Sud Jura. La cellule comprend 6 salariés : un chef de cellule, un adjoint et 4 techniciens.

Un rapport annuel pour l'exercice 2008 a été adressé à la communauté de communes le 2 juin 2009.

Un exemplaire papier a été envoyé dans chaque mairie de telle sorte que les habitants puissent le consulter.

Des réunions publiques d'information ont été organisées en 2008 :

- Echenon : 30 avril 08
- Labergement les Seurre : 29 mai 08
- Franxault : 18 septembre 08.

► SPANC 2008 en quelques chiffres :

- 4045 installations recensées
- 800 unités contrôlée
- 80 nouvelles constructions contrôlées avec filière conforme

► Contrôle des installations existantes en 2008 :

Nombre d'installations visitées	800
Nombre de visites restant à faire (courrier resté sans réponse)	80
Nombre de visites restant à faire (suite à refus)	12

► Diagnostic du neuf en 2008 :

Contrôle de conception (phase projet)	
Nombre de dossiers déposés	80
Nombre de dossiers avec avis favorable / favorable sous réserve	75
Nombre de dossiers avec avis défavorable	5

Contrôle de conception (phase travaux)	
Nombre de chantiers réalisés	74
Nombre de filières conformes	74
Nombre de filières non conformes	0

► Vidange de fosses réalisées en 2008 : néant

► la conformité des unités d'ANC

Priorité 1 : risque fort pour l'environnement

Priorité 2 : peu de risque pour l'environnement

Priorité 3 : conforme ou conforme + nécessité de travaux d'entretien

La conformité des unités d'assainissement non collectif existantes				
	Nbr d'habitations contrôlées	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Total 37 communes	800	461	217	122

La conformité des unités d'assainissement non collectif existantes				
	Nbr d'habitations contrôlées	Avis défavorable	Avis favorable sous réserve	Avis favorable
Total 37 communes	800	477	240	83

► Tarification du service ANC 2008 :

- 7,53 € au titre du 1^{er} semestre 08
- 7,65 € au titre du 2^{ème} semestre 08

► Autres tarification 2008 :

- Pour le neuf, contrôle de conception : 55 €
- Pour le neuf, contrôle de bonne exécution : 55 €

MISE A DISPOSITION DE MINIBUS AU PROFIT DES ASSOCIATIONS

La Communauté de Communes met régulièrement ses véhicules 9 places à disposition des associations partenaires de son territoire, sportives, périscolaires ou centres de loisirs.

Cette mise à disposition est gratuite, moyennant uniquement la restitution du véhicule avec le plein de carburant fait.

2 véhicules peuvent être réservés, l'un à Seurre, l'autre à Echenon.

Deux salariés (l'un pour le site de Seurre et l'autre pour le site d'Echenon) sont chargés de gérer les mises à disposition de minibus.

Pour l'année 2008, 10 associations ont pu bénéficier de ce service, pour un total de 11 872 km.

CONTENTIEUX

► Contentieux avec un salarié

La Communauté de Communes a été assigné par le Tribunal administratif de Dijon suite à la saisine par un ancien salarié.

La communauté de communes a pris le ministère d'un avocat et a rédigé un mémoire en défense.

► Contentieux avec la commune de Saint Symphorien sur Saône

Ce contentieux est né dans le cadre de du Syndicat de Charte Intercommunal.

Le tribunal Administratif de Dijon a rendu son jugement et avait débouté la commune de Saint Symphorien. Cette dernière a fait appel et la Cour d'Appel a cassé le jugement.

La communauté de communes est assistée dans cette affaire par un avocat.

La Communauté de Communes a élevé le contentieux en cassation (décision du 10 septembre 2008).

Compte rendu établi le 1^{er} juillet 2009 par Isabelle PASQUIER, à partir des éléments fournis par les services

Le Président
Jean-Luc SOLLER

REVUE DE PRESSE